

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

Approbation du PV de la séance du 21 décembre 2011

Le procès verbal de la séance du 21 décembre 2011 est approuvé et signé par tous les membres présents.

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, par courrier en date du 29 décembre 2011, Monsieur le Préfet de Seine et Marne l'informe que les travaux de réhabilitation des salles de classes pourraient, dans le cadre de la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux », être financés par l'Etat au taux de 30 % sur un plafond de travaux HT de 143 300 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-**DECIDE** d'élaborer un dossier de demande de subvention au titre de la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux », pour un montant total de 7 255,00 euros HT, soit 8 676,98 euros TTC (selon devis de l'entreprise STEPHANE.C).

Ce dossier comportera :

- 2 fenêtres 2 vantaux ouvrants à la française en bois exotique rouge finition blanc 3 couches, double vitrage de dimensions 1265 x 2230
- 1 porte d'entrée en bois exotique rouge finition peinture blanche 3 couches, vitrage sécurité, serrure 5 points dimensions 950 x 3670

- **FIXE** comme suit le plan de financement de ces travaux :

- subvention de l'Etat (30%) au titre de la DETR 2012 : 2 176,50 euros
- subvention du Parc Régional du Gâtinais Français (60 %) *attente de décision* : 4 353,00 euros
- autofinancement sur fonds propres : 2 147,48 euros

- **S'ENGAGE** à ne pas démarrer les travaux avant notification de la subvention.

Demande de subvention au P.N.R.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Parc Naturel Régional du Gâtinais français peut subventionner des travaux dans le cadre des économies d'énergie » au taux de 60 % pour des menuiseries bois sur un plafond de travaux HT de 20 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-**DECIDE** d'élaborer un dossier de demande de subvention au titre des « économies d'énergies » pour un montant total de 7 255,00 euros HT, soit 8 676,98 euros TTC (selon devis de l'entreprise STEPHANE.C).

Ce dossier comportera :

- 2 fenêtres 2 vantaux ouvrants à la française en bois exotique rouge finition blanc 3 couches, double vitrage de dimensions 1265 x 2230 ;
- 1 porte d'entrée en bois exotique rouge finition peinture blanche 3 couches, vitrage sécurité, serrure 5 points dimensions 950 x 3670

- **S'ENGAGE** à ne pas démarrer les travaux avant notification de la subvention

Informations diverses

- RPI : une réunion a eu lieu le 30 janvier en présence d'une technicienne du Conseil Général de Seine et Marne qui a fait un rapport sur le temps de transport des élèves du R.P.I. Ce temps de transport serait supérieur d'une heure à ce qu'autorise le règlement du Conseil Général. Ce temps de transport « théorique » s'applique aux cas les plus extrêmes, c'est à dire un enfant habitant à l'extrémité du RPI et scolariser à l'autre extrémité (par exemple : un enfant habitant Petit Maisoncelles et scolarisé à Chevrainvilliers). Il est donc demandé aux communes membres du R.P.I de trouver une solution.
- Un conseil d'école extraordinaire s'est réuni le 10 février suite à l'annonce du projet de suppression des enseignants RASED afin d'en informer les maires des communes du RPI. Ces enseignants spécialisés se déplacent dans les classes pour venir en aide aux enfants en grande difficulté aussi bien scolaire que comportementale. Ils ont également une mission de médiation entre les parents et l'enseignant afin de trouver des solutions.
- Les travaux d'alimentation en eau potable ont été interrompus pendant une semaine, conséquence des températures négatives de la semaine dernière, ils ont repris dès le début de semaine. Lors de ces travaux le poteau incendie se trouvant entre TMA et GOLLEAU va être déplacé afin de lui permettre d'avoir un débit suffisant conformément aux normes. Le coût de ce déplacement est à la charge de la commune pour un total d'environ 1 780 €.
- Les travaux de mise en accessibilité de la Mairie aux PMR ont débutés. Un diagnostic avant travaux a permis de déceler du plomb dans les peintures du bâtiment.
- Des travaux sont également en cours à la mare de Chevrainvilliers, afin de boucher les crevasses et permettre l'édification d'un mur.
 - Les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai prochains.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45

Vu par Nous, Maire de la Commune de Chevrainvilliers pour être affiché le 21 février 2012 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Etaient présents :

Mr HURE Philippe, Maire

Mme BOUDET, Mrs LECOMTE - OUDIN Adjoint

Mrs DARVILLE – BESSAGUET – SAYDE

Mme COTILLARD

Absent excusé : Mr CARPENTIER – Mme RAIBALDI (pouvoir à Mme BOUDET)

**A Chevrainvilliers, le 21 février 2012
Le Maire,
Philippe HURÉ**